

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13810

Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement
de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année
2026-2027

- ATTENDU** l'article 4.2.2 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec;
- ATTENDU** le formulaire prescrit par le ministère de l'Enseignement supérieur;
- ATTENDU** les informations extraites du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi et colligées par la Direction des ressources financières;
- ATTENDU** l'avis du Comité d'audit;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources par intérim;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser les prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignIO Cloud (30/04/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon